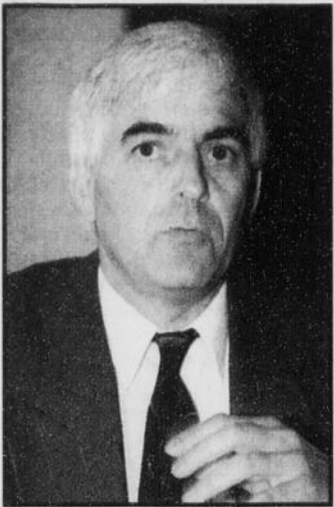


## Nomination à l'hôtel de ville



**Jacques Lacroix devient directeur général (A3)**

## Meurtre ou suicide?

**Le mystère de la rue Jogues s'épaissit (A3)**

## Bromptonville



**Une travailleuse autonome s'ennuie de... l'aide sociale (B1)**

## Rénovation



**L'église Immaculée-Conception se refait une beauté (D8)**

## Météo / A2

### NUAGEUX

2



14 avr 22 avr 30 avr 06 mai

## L'AFFAIRE ISABELLE BOLDUC

# Labonté échappe à une accusation de meurtre



Guy Labonté

Jacques LEMOINE  
Sherbrooke

**G**uy Labonté, le dernier membre du trio en attente de son procès dans la triste affaire Isabelle Bolduc, a été libéré hier des accusations de meurtre au premier degré, d'abus sexuels et de complicité de fait. Seul un chef d'accusation de séquestration a été retenu contre lui.

Écroué depuis son inculpation le 12 juillet dernier, Labonté comparaitra devant le tribunal le 30 mai.

«Il (Labonté) s'est retrouvé dans cette affaire au mauvais endroit au mauvais

moment», a livré son avocat, Me Jean Couture, à la suite de cette décision rendue par le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec au terme de son enquête préliminaire.

En apprenant la nouvelle, Marcel Bolduc, le père de la victime et le président de la Fondation Isabelle Bolduc, n'a pas caché sa vive déception.

Il a raconté que Labonté n'aurait rien fait pour empêcher les actes de Blanchette et Bainbridge ou pour défendre sa fille Isabelle et que cette attitude lui apparaissait nettement incriminante. M. Bolduc a consulté son avocat pour savoir s'il y a lieu d'intervenir dans cette cause.

Le procureur de la couronne, Charles Crépeau, n'avait pas soumis de preuve additionnelle à celle documentaire déjà déposée dans cette procédure frappée d'une ordonnance de non publication de la preuve.

Rappelons que Marcel Blanchette a été condamné à la détention à vie sans possibilité de libération avant 25 ans pour le meurtre au premier degré de Mme Bolduc.

Jean-Paul Bainbridge a lui aussi été condamné à perpétuité pour meurtre au second degré. Il ne connaîtra que plus tard le temps qu'il devra purger avant d'être admissible à une libération.

On avait appris dans les causes de

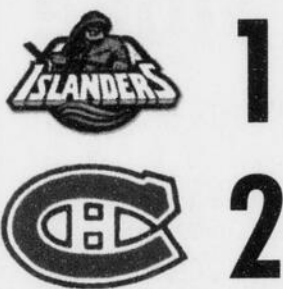
Blanchette et de Bainbridge que Mme Bolduc, âgée de 22 ans, a été enlevée sur la rue en retournant chez elle le 30 juin, séquestrée, abusée sexuellement et conduite à un endroit isolé où elle a été assassinée à coups de barre de fer.

Blanchette et Bainbridge ont témoigné lors de procédures préliminaires concernant ces événements.

L'étude de ce dossier et des dépositions des deux condamnés ainsi que de longues discussions avec Me Couture ont convaincu Me Crépeau de ne pas soumettre d'autres éléments dans cette cause.

Me Couture a dit que son client était soulagé de la tournure des événements mais reste affecté par cette affaire.

## Un regain au bon moment



**Le Canadien, qui n'a plus tellement les moyens de perdre, s'est offert une victoire très importante hier soir pour consolider sa place parmi le groupe des huit premiers de l'Association de l'Est. Jocelyn Thibault, qui n'a encore jamais perdu en carrière face aux Islanders, a fait les arrêts-clés aux moments opportuns. Son vis-à-vis Tommy Salo a lui aussi connu un bon match, stoppant sur cette séquence un tir de Turner Stevenson. LES DÉTAILS EN C1.**



## La guerre des motards alimente la discorde Canada-Québec

**Rock annoncera des moyens de lutte la semaine prochaine**

Michel HEBERT et Jules RICHER  
Presse Canadienne

**L**e dossier des motards hors la loi continue d'alimenter la discorde entre les ministres québécois et fédéral de la Justice, Paul Bégin et Allan Rock.

Ce dernier accuse Paul Bégin de se traîner les pieds dans ce dossier tandis qu'à Québec, on soupçonne M. Rock de ne pas vouloir agir avant le prochain scrutin fédéral.

En conférence de presse à Québec, hier, Paul Bégin a réaffirmé que ses fonctionnaires avaient collaboré ardemment avec ceux d'Ottawa au cours des récentes semaines.

Un projet de loi antimotards, inspiré d'une loi française adoptée en 1936, mise à jour en 1992, devait être transmis au ministre Rock, hier après-midi.

Le ministre Rock n'a pas tardé à réagir aux critiques de son homologue québécois puisqu'il a indiqué, quelques heures plus tard à la Chambre des communes, que des mesures pour lutter contre les gangs de motards seront annoncées la semaine prochaine.

Il n'a pas voulu élaborer sur la nature des moyens proposés sinon pour dire

que «c'est possible que nous allons proposer des amendements au Code criminel».

En outre, M. Rock n'a pas pu garantir que ces mesures seront adoptées par le

Parlement d'ici à trois semaines — moment possible du déclenchement des prochaines élections fédérales.

«C'est difficile à dire», a-t-il expliqué, en précisant que la collaboration de tous, c'est-à-dire les partis d'opposition et le Sénat, sera nécessaire pour y arriver.

M. Rock s'en est pris au ministre Bégin en affirmant que son ministère attend toujours des précisions de Québec au sujet d'une éventuelle loi antigang.

Selon lui, les propositions que M. Bégin a formulées à cet égard sont «vagues, générales».

«J'ai des questions juridiques à poser», a précisé M. Rock.

Les propositions de Québec, transmises la semaine dernière, s'articulent autour de ces quatre éléments centraux:



Allan Rock

— l'interdiction du droit d'association aux motards criminels;

— les chartes canadiennes et québécoises des droits ne pourront être interprétées de manière à conférer à des individus le droit de former des associations criminelles;

— les bandes de motards visées par la loi seront précisément désignées;

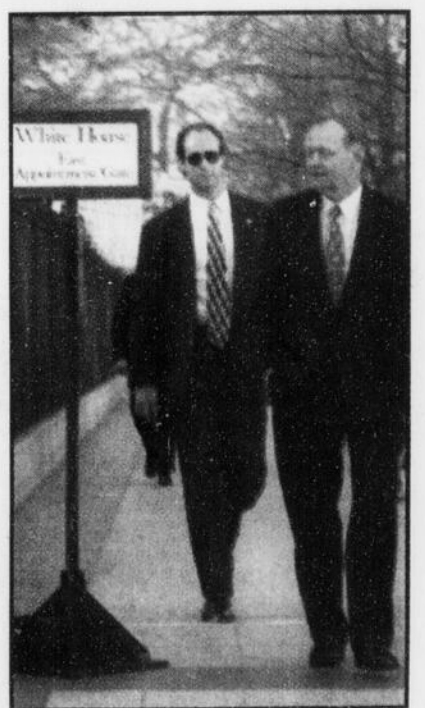
— une sentence de quatre années d'emprisonnement ferme sera imposée à quiconque trouvé en possession d'explosifs.

Une loi antimotard devrait aussi permettre la saisie des repaires de motards hors la loi, comme ceux des Hell's Angels à Saint-Nicholas, près de Québec, à Trois-Rivières Ouest.

En outre, M. Bégin a fait valoir qu'il ne s'opposerait pas à l'inclusion de ces éléments antimotards dans le projet de loi C-17, actuellement à l'étude à la

Chambre des communes, qui confère plusieurs pouvoirs aux policiers notamment en matière d'écoute électronique et de saisie des produits de la criminalité.

Québec fera également sa part puisqu'il accordera bientôt des pouvoirs additionnels aux municipalités en matière d'urbanisme et de zonage où les motards ont pignon sur rue.



## Le tapis rouge pour Jean Chrétien à la Maison-Blanche

**Pour sa première visite officielle à Washington à titre de premier ministre, Jean Chrétien aura droit aux plus grands égards, aujourd'hui. Les deux chefs d'État devraient aborder certains sujets de discorde entre les deux pays. TEXTE EN D1.**

**À LIRE CE JEUDI 10 AVRIL**

# AGRICULTURE

cahier spécial  
**La Tribune**  
PUBLIREPORTAGE

1997



## 2e titre pour Jean Airoldi Les commandes n'ont pas tardé

Pierre-Yvon BÉGIN  
Sherbrooke

Jean Airoldi est aux oiseaux. Le jeune créateur des Cantons de l'Est vient de remporter sa deuxième Griffe d'or, dans la catégorie Designer, mode féminine, au gala annuel de la mode québécoise. Au lendemain de son triomphe, les commandes n'ont pas tardé dans ses boutiques.

«C'est super bon, confiera-t-il à la Tribune au cours d'une conversation téléphonique. Les ventes ont directement augmenté ce matin dans les boutiques, de même que les répétitions de commande. Ce concours est ce que l'on peut gagner de plus gros, même au Canada.»

Jean Airoldi est d'autant plus fier de ce deuxième titre, ayant remporté la première Griffe d'or en 94, qu'il se mesurait cette année aux gagnants de 93, 95 et 96. Il lui faut maintenant trouver le temps de monnayer ce titre, d'obtenir des entrevues et des apparitions à la télévision. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le vainqueur ne reçoit aucun prix en argent.

«Quand tu gagnes, explique Jean Airoldi, ça te coûte 1500 \$. Par contre ce n'est pas cher. Une page de publicité dans un magazine me revient à 5000 \$. Là, avec une cote d'écoute de 1,1 million de téléspectateurs, j'ai présenté 25 ensembles différents. Ce n'est pas tant de gagner le trophée qui est important, il faut que je m'organise maintenant pour aller en parler.»

«Par contre, ajoute-t-il, il faut que tu te dépasses. Quand j'ai gagné en 94, je me demandais comment j'allais faire pour produire quelque chose de plus beau. J'ai réussi.»

La conquête du marché international maintenant? Il faut être patient et surtout bien organisé selon le designer de l'Estrie. S'il fait l'achat de ses tissus en Italie, il est très conscient qu'il est difficile de se tailler une place dans la chasse-gardée de la France. Il croit qu'il vaut mieux s'intéresser au marché américain où il compte une quinzaine de clients.

«Même si j'ai maintenant 18 employés, affirme-t-il, j'ai peu de place pour l'exportation, du moins pour l'instant. Ma mère est encore là et je me suis associé avec mon frère Luc. Il y a deux mois, j'ai présenté une collection à New York. C'est facile de vendre aux États-Unis, c'en est une autre de se faire payer.»

# Richmond espère avoir son tour pour le dédoublement de la 55

Guy MARCHAND  
Richmond

Si le dédoublement de l'autoroute 55 annoncé en fin de semaine par le ministre des Transports Jacques Brassard ne fait que des heureux, il en ferait davantage si l'ensemble du tronçon avait droit à un tel traitement.

«On ne peut pas être en désaccord avec cette annonce, a déclaré le maire de Richmond, M. Marc-André Martel. Il s'agit d'une autre étape dans la réalisation du projet, et avec les propos qu'a tenu le secrétaire régional de l'Estrie M. Claude Boucher disant qu'il ferait tout en son possible pour qu'un autre tronçon entre Windsor et Richmond se réalise, il y a matière à espérer qu'un

jour la 55 sera dédoublée au complet», a-t-il mentionné.

Ce dossier figurait à l'ordre du jour du conseil municipal d'hier et les élus ont adopté une résolution demandant au ministre des Transports qu'il priorise ce dossier au cours des prochaines années.

«Nous aimerions qu'il soit inscrit dans les priorités du ministère même si leurs études font état que le débit de circulation ne rencontre pas leurs normes pour justifier un tel projet. C'est avant tout une question de sécurité. Avec les dédoublements qui se feront, la région du Canton de Melbourne qui déjà est considérée comme l'un des plus dangereux tronçons, sera davantage compte tenu des travaux qui seront exécutés», a déclaré le maire de

Richmond qui demandera l'appui du conseil de la MRC du Val-St-François dans ce dossier.

### Long échéancier

«Le projet qui se fera dans la région de Drummondville n'est pas une mauvaise nouvelle en soi, sauf que je déplore la longueur de l'échéancier annoncé par le ministre Brassard, a commenté le député de Richmond, Yvon Vallières.

Selon ce calendrier, ce n'est qu'à la fin de 1998 que les travaux débuteront et seulement en 1999 que les interventions sur la chaussée se mettront en branle. J'ose espérer que ce calendrier ne correspondra pas à la prochaine campagne électorale car ce n'est qu'en l'an 2000 qu'on pourra circuler sur ce tronçon», a déclaré M. Vallières.

Tout en reconnaissant l'importance des travaux qui seront réalisés, le député de Richmond aimerait que le ministre Brassard pousse davantage le dossier afin que les derniers 40 kilomètres qui séparent St-Nicéphore de Windsor, puissent se faire le plus rapidement possible.

«Au lieu de faire du développement ailleurs en province, le gouvernement devrait prioriser la finition complète de cette autoroute. Il est important de pouvoir compter sur un réseau routier homogène et quand on connaît les dangers que représente une autoroute à quatre voies qui tombe à deux voies, on ne fait qu'augmenter la pression et les dangers sur le tronçon qui n'est pas complet», a-t-il signalé tout en ajoutant qu'il va suivre ce dossier de très près.



Plusieurs contribuables, dont Michel Hardy (debout) ont profité de la séance du conseil de Stoke, hier soir, pour se plaindre du piteux état de différentes routes: le Chemin Carrier n'est pas le seul au banc des accusés. À droite, le maire Nelson Berriault a reconnu que des ajustements devront être effectués.

## Séance mouvementée à Stoke

Les résidents du chemin Carrier crient leur mécontentement aux élus

François GOUGEON  
Stoke

Les citoyens du Chemin Carrier, à Stoke, sont tellement exaspérés du piteux état de cette route que plusieurs songent même à vendre leur propriété.

Hier soir, à la séance du conseil municipal, plusieurs contribuables sont venus rappeler aux élus leur ras-le-bol face à cette situation qui revient au même rythme que le dégel hivernal et printanier.

«C'est très décevant. On se sent brimé», a lancé Michel Hardy qui, comme la semaine dernière lors d'une intervention à La Tribune avec ses voisins, a signalé que la municipalité devra investir davantage pour corriger le problème. «Depuis que la nivelure est passée (la journée même de la visite de La Tribune), ça c'est amélioré un peu. Mais on a la température de notre côté. Si la pluie s'y met pour de bon, ça va redevenir une belle mare de boue», a-t-il commenté.

«Ma maison est à vendre depuis trois ans mais c'est honteux de faire visiter du monde avec l'état du chemin...

Et les gens n'en reviennent pas de voir les taxes que je paie quand même», a lancé pour sa part Donald Laroche.

«Je suis arrivé à Stoke il y a 40 ans et depuis ce temps-là, il y a eu toutes sortes d'améliorations au village. Mais pas dans nos chemins», a soumis Philippe Bergeron, pendant que Pierre Martel et Bruno Laroche disaient craindre que cela affecte le délai d'intervention pour les véhicules d'urgence: ambulances, camions à incendie et voitures de police.

Un contribuable d'un autre secteur, Omer Giasson, du Chemin Talbot, a noté qu'il n'y a pas que le Chemin Carrier à souffrir du dégel. «La structure (du Chemin Talbot) est à refaire complètement... On est déjà venu vous voir et il devait se faire des travaux mais on attend toujours», a-t-il fait valoir.

### Réseau déficient

Le maire Nelson Berriault lui a donné raison et a promis qu'une partie du Chemin Talbot sera refaite. Dans le cas du Chemin Carrier, il a évoqué que l'an dernier, des travaux d'entretien de plus de 25 000 \$ ont été menés.

«On ne peut nous accuser de négligence. Mais il faut comprendre qu'on

fait du mieux qu'on peut avec l'argent qu'on possède», a-t-il dit. M. Berriault a mentionné que la municipalité, qui ne dispose que d'un budget d'environ 70 000 \$ par année pour la réfection des chemins, pourrait en faire un peu plus avec le programme des infrastructures qui doit être renouvelé. «Mais il ne faut pas rêver en couleur et s'attendre que tout sera réglé du jour au lendemain», a-t-il exprimé.

Selon lui, la municipalité a hérité dans le cadre de la Réforme Ryan d'un réseau mal entretenu en différents endroits par le ministère des Transports. Aussi, il a donné l'assurance qu'avec le dégel, quand cela requis à la suite d'une vérification par l'inspecteur municipal, la nivelure sera mise à contribution.

Pour Normand Godbout et Bruno Laroche, cette intervention aurait dû être faite avant, lors du dégel de février avec de la machinerie plus performante.

«J'ai un commerce international et quand le chemin est en mauvais état, la livraison de mes produits ne peut pas se faire. Si j'ai trop de problèmes, je vais devoir déménager. Ce sont des conditions intolérables», a réagi Pierre Martel.

## La Ville Iorgne l'ex-cinéma Belvédère

Denis DUFRESNE  
Sherbrooke

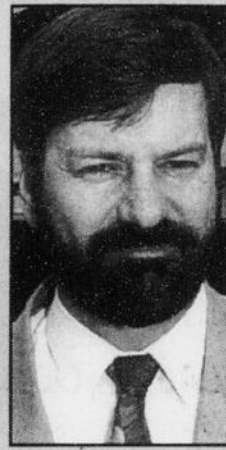
La Ville de Sherbrooke envisage d'acheter l'ancien cinéma Belvédère, rue Galt Ouest, en vue d'agrandir le parc Dufresne, l'un des rares espaces verts dans le quartier Centre-Sud, avec le parc Camirand.

«C'est le secteur le plus dénué en terme d'espaces verts et si la vente est octroyée à la Ville on peut penser à un aménagement cette année, il y a même des budgets de prévisions pour des jeux d'enfants qui pourraient être installés là», indique le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin.

Le conseil municipal a autorisé hier soir l'agent négociateur de la Ville, Réal Vincent, à présenter une offre d'achat pour cet immeuble abandonné, propriété de la Banque nationale, qui sera vendu par huissier dans quelques jours.

Selon les informations transmises aux élus, l'achat de cet ancien cinéma, fermé depuis le début de la décennie, permettrait d'augmenter la superficie du parc Dufresne de 14 pour cent pour la porter à 1,7 hectares (17 000 mètres carrés), ce qui serait quand même en deçà de la moyenne de 4,1 hectares pour les parcs de quartier à Sherbrooke.

«On a aussi un problème de stationnement, sans compter que la sécurité serait améliorée puisqu'on aurait une meilleure visibilité de la rue», signale le conseiller Paquin.



Serge Paquin

**loto-québec résultats**

**Grande**  
Tirage du 07-04-07  
1 3 17 18 27  
29 31 33 34 35  
39 47 53 55 56  
57 59 63 66 69

**Quotidienne**  
Tirage du 07-04-07  
3 4  
280 4976

**Extra**  
Tirage du 07-04-07  
NUMÉRO: 428790

**T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## MÉTÉO La Tribune

**COMBO SPAGHETTI + SALADE CÉSAR  
PAIN À L'AIL GRATINE  
PRIX RÉG. 4,99\$  
Guido's CARRÉFOUR DE L'ESTRIE  
PIZZA La Grande Place, Victoriaville**

**AUJOUR'HUI CETTE NUIT** 2 PRÉC. 40 -4 PRÉC. 40

**DEMAIN** 4 PRÉC. 40 -5 PRÉC. 40

**JEUDI** 6 PRÉC. 10 -5 PRÉC. 10

**VENREDI** 5 PRÉC. 10 -5 PRÉC. 10

**QUÉBEC**

Chicoutimi	Nei	3/-6	Québec	Nei	3/-3
Gaspé	Nua	5/-2	Rimouski	Nei	3/-3
Iles-de-la-Mad.	Ave	4/-2	St-Georges	Nei	3/-3
La Grande	Deg	-10/-18	Sept-Îles	Nua	2/-3
Lac-St-Jean	Nei	1/-6	Trois-Rivières	Nua	2/-4
Montréal	Nua	3/-3	Val d'Or	Nua	-4/-13

**CANADA**

Charlottetown	Nua	4/-1	Régina	Sol	-6/-16
Edmonton	Sol	-2/-10	St-John's	Plu	5/0
Fredericton	Nua	4/-6	Toronto	Nei	0/-7
Halifax	Nua	6/-1	Victoria	Var	13/3
Ottawa	Nua	2/-4	Winnipeg	Sol	-7/-14

**LE MONDE**

Athènes	Sol	12/4	Mexico City	Nua	26/12
Beijing	Sol	16/12	Moscou	Var	4/-3
Berlin	Sol	10/-4	Paris	Enu	15/4
Hong Kong	Ave	25/21	Port-au-Prince	Sol	28/19
Lisbonne	Sol	21/14	Rome	Sol	13/-1
Londres	Nei	-2/-6	Tokyo	Sol	19/11

**INDICE UV**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
60 30 20 15

**USA**

Boston	Sol	8/3	New York	Sol	12/5
Bridgeport	Sol	11/4	Plattsburg	Nei	3/-2
Burlington	Nei	3/-2	Portland	Nua	7/0
Concord	Nua	5/-2	Providence	Sol	8/2
Detroit	Nua	4/-4	Washington	Sol	17/5

**DESTINATIONS SOLEIL**

Acapulco	Enu	32/23	La Havane	Sol	27/21
Bermudes	Sol	21/15	Martinique	Sol	28/22
Cancun	Sol	34/20	Myrtle Beach	Sol	19/11
Caracas	Ave	28/23	Montego Bay	Sol	30/23
Freeport	Sol	27/19	Orlando	Var	27/16
Ft Lauderdale	Nua	27/21	Puerto Plata	Sol	30/20
Honolulu	Sol	29/20	Tampa	Var	27/15
Key West	Var	27/24	West Palm B	Nua	27/21

© 1996 Infomédia/Météo

**EMPLOIS DU JOUR**

**Représentant vendeur/euse automobile**  
Offre: 2160755  
Lieu: Rock Forest  
Salaire: 150 \$/semaine + commission, permanent, plein temps, horaire variable, semaine et fin de semaine  
Exigences: expérience requise, connaissance obligatoire du produit, parler anglais un atout  
Fonctions: vente d'automobiles chez le concessionnaire.

**Cuisinier/ère**  
Offre: 2160634  
Lieu: Richmond  
Salaire: à négocier selon expérience, permanent, plein temps, 40 heures et +  
Exigences: expérience en restauration, connaissance cuisine chinoise, italienne et canadienne, polyvalent et autonome  
Fonctions: préparation des repas et entretien des lieux de travail.

re.  
Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

**LA QUOTIDIENNE 280-4976**

**INDEX**

Arts et spectacles:	C-7
Automobile:	C-6
Bandes dessinées:	D-5
Chez nous:	B-1
Décès:	D-6
De tout pour tous:	D-2
Économie:	B-4
Horoscope:	D-5
Opinions:	A-6
Petites annonces:	D-4
Sports:	C-1
Vivre:	D-3

**La Tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

**TÉLÉPHONES**  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

**LIVRAISON**  
Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente: 3,51 \$  
T.P.S.: 25 \$  
T.V.Q.: 24 \$  
Coût à l'abonné: 4,00 \$

**ABONNEMENTS**  
Abonnement payé à l'avance:  
droits des services par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$

**Abonnement par la poste:**  
Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,40 \$	5,36 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS** 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est社étaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO  
goupil

## La capitale de la foire!

L'Estrie a maintenant sa capitale de la foire: Fleurimont!

Dès qu'il s'organise une soirée-bénéfice, un banquet, un salon, une dégustation de vins et fromages, une soirée-casino ou toute autre activité dans le genre, on dirait que c'est immanquablement à Fleurimont, plus précisément au Centre récréatif Julien-Ducharme, qu'a lieu le party.

Si vous êtes le moins impliqué dans la vie sociale de la région, vous avez probablement eu à vous rendre au Centre Julien-Ducharme au cours des derniers temps. En tout cas, personnellement, je n'ai jamais eu à y aller aussi souvent que depuis quelques mois.

Évidemment, cet exode vers Fleurimont est particulièrement senti depuis que Sherbrooke a transformé l'édifice CERAS en piste de karting, sur le plateau Parc. Tant mieux si l'expérience du karting est concluante, mais en attendant, Sherbrooke voit une multitude d'activités économiques lui échapper au profit de la banlieue.

Je voyais des publicités à la télévision en fin de semaine dernière invitant les gens à se rendre à Saint-Hyacinthe pour assister au salon qu'organisait annuellement l'Association canine de l'Estrie à l'édifice CERAS et au Palais des sports. Voilà encore beaucoup d'argent qui est dépensé ailleurs qu'à Sherbrooke, alors que les organisateurs auraient préféré le contraire. Sherbrooke joue les indépendantes sur le plan financier. Pourtant, elle n'en a guère les moyens.

A quand une bâtisse multifonctionnelle qui remplacera l'édifice CERAS à Sherbrooke?

Le maire Jean Perrault me répétait dernièrement que cet édifice devra provenir de l'entreprise privée.

En attendant, on va continuer d'aller veiller à Fleurimont...

### FLASH MODE

J'aime beaucoup les beaux vêtements. Le monde de la mode en est un très particulier, dans lequel peu de créateurs parviennent à faire leur niche. Les meilleurs seulement réussissent et ont la chance de s'exprimer pleinement via leurs créations.

Comme bien des Estriens, je suis avec particulièrement d'attention la carrière de Jean Airoldi, un jeune homme d'ici qui s'impose de plus en plus, tant au plan national qu'international.

En tant qu'Estrien, j'étais d'ailleurs très fier de le voir triompher comme il l'a fait une fois encore au Gala de la Griffes d'Or, qui a été présenté dimanche soir à la télévision.

De plus, au risque de faire lancer quelques roches, je vous avoue que je trouve rafraîchissant de voir un désigner masculin réussir dans ce monde un peu spécial sans pour autant avoir de petites manières. Il m'est même déjà arrivé de me demander si d'être efféminé se voulait un critère pour devenir un désigner masculin à succès...

En passant, avez-vous vu les images de la fête que s'est organisé Elton John pour fêter ses 50 ans? Un petit bal masqué auquel le couturier français Jean-Paul Gaultier s'est présenté sans pantalon ou sous-vêtements. Une dépêche de l'agence AFP stipule qu'il avait un débouchoir à ventouse noir pour cacher son sexe. J'espère que la pauvre petite bête n'a pas eu froid...

### PAS FOUS LES JUGES

Elle est bien bonne celle-là: les juges du Québec songent à se tourner vers les tribunaux pour contester la loi 104, qui fixe à 6 pour cent la coupure gouvernementale dans leur régime de retraite.

Des juges qui s'adressent aux tribunaux. Je suis prêt à parier sur leurs chances de gagner leur cause. En tout cas, si le juge qui entendra leur appel ne leur donne pas gain de cause, il fera mieux de se chercher de nouveaux amis...

### LA PETITE BOURGOGNE

Il n'y a que le restaurant-caféteria du Pavillon d'alimentation de la rue Wellington Nord qui n'accueille plus les gens du grand public. Le restaurant «La Petite Bourgogne», où les gens peuvent goûter les mets préparés par les étudiants, demeure accessible à la population, comme avant.

C'est une responsable du Pavillon d'alimentation de la rue Wellington Nord qui m'a demandé d'apporter cette précision, à la suite de commentaires qu'elle a reçus en réaction au bout de chronique que j'ai fait sur ce sujet dans notre édition du dernier week-end.

La Petite Bourgogne demeure ouverte au public jusqu'au 7 mai pour les repas du midi et jusqu'au 28 mai pour les repas du soir. Il faut d'abord réserver au 822-6871.

# Le mystère s'épaissit encore

□ La femme trouvée morte parmi ses chats est décédée d'une sorte de «strangulation»

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Contrairement à toute attente, les résultats préliminaires de l'autopsie, pratiquée sur le corps de Diane Couture, âgée de 49 ans, trouvée morte dans son appartement, rue Jogues, à Sherbrooke, ajoutent au mystère plutôt qu'à l'éclaircissement de ce décès.

Il est question de strangulation, d'étouffement, bref d'une sorte de pression exercée au niveau du cou qui aurait entraîné le décès de la femme.

Suicide, intervention meurtrière d'un tiers, accident peu singulier?

La police, qui nage en plein mystère, a diffusé hier en soirée l'identité de la victime et sa photo dans l'espoir de faire progresser l'enquête.



La police a diffusé hier la photo de Diane Couture dans l'espoir de faire progresser l'enquête.

Serge Fournier, porte-parole de la Police municipale de Sherbrooke, a indiqué que l'on restait prudent à ce chapitre et que l'on n'émettrait pour le moment aucune hypothèse sur la nature du décès.

«L'enquête en cours permettra sans doute de déterminer ce qui a causé cette strangulation» a-t-il dit.

On doit éliminer la cause naturelle et passer au chapitre de la mort violente, mais quel genre de mort violente? On croyait réellement que la cause du décès serait plus précise après l'autopsie.

Rappelons que la victime, lors de la découverte du corps, était étendue sur le ventre, sur son lit, les mains dans le dos. La présence de liens laissait croire qu'elle avait eu à un moment donné les mains liées ou l'étaient encore.

Dans l'appartement, se trouvaient quatre chats vivants.

La mort, à cause de l'accumulation de journaux du matin, devant la porte, remontait à plusieurs jours, possiblement aux 22, 23 ou 24 mars alors que la découverte du corps s'est faite le jeudi 3 avril, en après-midi.

Le tas de journaux, l'arrêt des allées et venues de la femme, la présence de son véhicule dans le parking souterrain de l'immeuble ont amené la concierge à alerter les policiers dans l'après-midi du 3 avril. Cette dernière a ouvert la porte de l'appartement en leur présence.

La locataire, qui résidait dans l'imposante conciergerie, 1120 rue Jogues, depuis un an environ, venait de renouveler son bail. On la disait représentante pour une compagnie. Elle venait de l'extérieur de la région.



## Un envol vraiment disgracieux...

Le vent printanier est le grand responsable de l'accumulation de bouts de papier et de sacs en plastique aux abords du lieu d'enfouissement sanitaire, situé près de la rue des Pèlerins, dans l'Est de Sherbrooke. Le directeur général du Service de la planification et des travaux publics, Guy Labbé, explique que ces déchets s'envolent entre le déchargement des rebuts et leur enfouissement, mais assure qu'un employé municipal est chargé de les ramasser une fois par semaine.

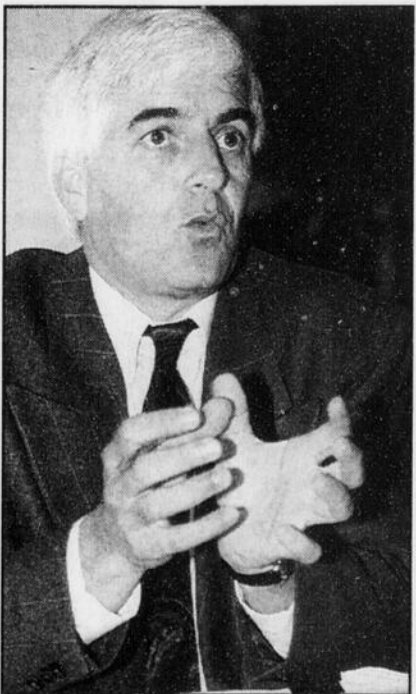
Imacom-Daguerre, Martin Blache

## Jacques Lacroix chausse les souliers du d.g.

Sherbrooke (DD)

Le nouveau directeur général de la Ville de Sherbrooke, Jacques Lacroix, maintient le cap sur un gel des taxes pour 1998 et 1999, tout en reconnaissant que le défi sera de taille dans un contexte de rareté des ressources et de nouveaux transferts de responsabilités aux municipalités.

«D'une part, il faut faire en sorte qu'on puisse conserver un gel des



Jacques Lacroix, qui agissait depuis janvier 1996 comme directeur général adjoint à l'administration, succède à Jean-Claude Boucher comme directeur général de la Ville de Sherbrooke.

taxes en 1998 et 1999, avec ce que nous connaissons actuellement de nos responsabilités, tout en continuant à réduire la dette», explique M. Lacroix, nommé hier soir par le conseil municipal.

«Mais à court terme, on sait que de nouvelles responsabilités devraient être transférées aux villes (Québec prévoit déléguer en 1997 l'équivalent de 500 millions \$ aux municipalités) et il nous reste à poursuivre notre démarche de réingénierie», ajoute-t-il.

M. Lacroix, qui agissait depuis janvier 1996 comme directeur général adjoint à l'administration, succède à

Jean-Claude Boucher, qui a demandé à être relevé de ses fonctions et dont le départ est prévu pour le 23 mai, après six ans de service.

L'adjoint de M. Lacroix sera Gilles Veilleux, jusqu'ici directeur général adjoint aux services à la population.

«L'intention du conseil municipal est qu'on assume à deux ce qui était fait à trois. Au cours des prochaines semaines, nous allons révéifier les attentes et redéfinir le partage des tâches», précise le nouveau directeur général.

### Développement technologique

D'autre part, M. Lacroix entend mener à bien la «Planification stratégique opérationnelle (PSO) des technologies informatiques», un projet étalé sur quatre à cinq ans et qui pourrait représenter une dépense globale de 18 millions \$, ce qui comprend les investissements en matériel (prévus et additionnels), ainsi que les salaires du personnel et des consultants.

«Cela n'entraînera pas de mises à pied, assure M. Lacroix, l'objectif n'est pas cela. On veut même maintenir un emploi aux employés permanents de la Ville, mais dans un objectif de réduire la taille de l'organisation, on veut profiter des départs naturels pour réévaluer chaque poste».

Et selon lui, le développement informatique permettra également de recycler et réaffecter des employés dont la fonction ne sera plus requise. La Ville compte actuellement près de 900 employés permanents.

Avant son arrivée à la Ville de Sherbrooke, M. Lacroix a été directeur de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS), de 1990 à 1996, fondateur et directeur général du CLSC Gaston-Lessard, de 1985 à 1990, et directeur général de «Promotion logement», le premier centre d'accueil coopératif pour personnes handicapées physiques au Québec, de 1980 à 1985.

Le nouveau directeur général se dit habitué de fonctionner avec des ressources financières réduites.

«Lorsque j'étais directeur général de Promotion logement, le gouvernement avait réduit les budgets de 10 pour cent. Puis, comme directeur de la CMTS j'ai vécu la réforme Ryan, et voilà que le gouvernement serre de plus en plus la vis aux villes», explique-t-il.

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

En dépit de la stagnation de ses recettes fiscales, de la morosité économique et de la décision de Québec de ne plus rembourser partiellement la TVQ, la Ville de Sherbrooke a réalisé un surplus de 2,5 millions \$ en 1996, indiquent les états financiers déposés hier soir au conseil municipal.

Ce résultat s'explique en bonne partie par une réduction des dépenses de 3,2 millions \$ et par un excédent de 1,7 million \$ à Hydro-Sherbrooke.

«On a fait des efforts importants, notamment des économies de 1,2 million \$ au Service de planification et des travaux publics, de 500 000 \$ à la Sécurité publique (police et pompiers), de 500 000 \$ grâce à la réingénierie et de 107 000 \$ à la mairie», indique le maire Jean Perrault.

La Ville avait en effet prévu dépenser 103,7 millions \$ en 1996, mais s'en est tirée avec 100,6 millions \$.

Les recettes des seules activités municipales ont toutefois été inférieures de près de 1,7 millions \$ à ce qui avait été prévu.

Pour ce qui est du surplus de 1,7 million \$ à Hydro-Sherbrooke, il s'explique en bonne partie par le remboursement en 1996 d'achats d'énergie effectués en 1995 et par une bonne gestion.

«Tout cela compense pour des pertes de revenus au Centre régional de tri (en raison de la baisse des prix des matières recyclables), avec le stationnement, les compensations pour l'eau et des rachats de terrains: en tout on a enregistré pour 1,7 million \$ de recettes en moins», précise le maire.

Ces résultats permettront à l'administration municipale de porter à 3,1 millions \$ les sommes affectées aux immobilisations, afin de réduire le recours aux emprunts et l'endettement.

### Maintenir l'effort

Quoiqu'heureux du résultat, le maire Perrault estime que la Ville doit poursuivre ses ef-

forts de rationalisation, amorcés il y a un an et demi avec le processus de réingénierie, qui vise à réduire les dépenses et à augmenter la productivité pour ramener le budget annuel d'opérations à 100 millions \$ d'ici 1999.

«Il faut continuer nos efforts, on ne peut pas dire que c'est mission accomplie, on n'arrive pas encore à un budget prévu de 100 millions \$. Ce qui est important c'est de ne pas augmenter les taxes, de maintenir les services et d'agir sur la dette (qui est de 140 millions \$ à la Ville et de 82 millions \$ à Hydro-Sherbrooke)», mentionne-t-il.

«On doit continuer à revoir nos façons de faire et économiser parce qu'on ne sait pas ce qui s'en vient en nouvelles responsabilités», ajoute M. Perrault, rappelant que le gouvernement du Québec prévoit un nouveau «pellepage» de 500 millions \$ pour 1997.

Ce délestage pourrait toucher le financement des services et équipements locaux, ainsi que régionaux, notamment, et se traduire par des dépenses additionnelles de 2 à 5 millions \$ pour Sherbrooke.

Cette mesure s'ajoute à celle annoncée en décembre 1996, alors que Québec a décidé de ne plus rembourser partiellement la TVQ aux municipalités, ce qui a entraîné une perte de 600 000 \$ pour la Ville.

La Ville de Sherbrooke a d'autre part dû biffer pour au-delà de 500 000 \$ de comptes en souffrance, dont les débiteurs sont insolvables ou introuvables. Il s'agit de sommes dues en taxes foncières et d'affaires (95 000 \$), à Hydro-Sherbrooke (407 000 \$) et à la SIDA (15 000 \$).

Dans la publicité parue samedi et lundi derniers, on aurait dû lire

COMPTANT OU ÉCHANGE DE  
1000\$ SUR LA Venture 1997

Nos excuses pour les inconvéniens.

**Beaucage**

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

4339, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 823-4343

## FAITS DIVERS

### L'heure avancée y est-elle pour quelque chose?

Sherbrooke (PSJ) - Trois heures après avoir laissé son automobile dans le parc de stationnement, 25 rue Salls, entre les rues King Ouest et Marcell, à Sherbrooke, le propriétaire en a constaté la disparition, vers 3h, hier.

Du même coup, il a constaté que durant sa sortie de trois heures, soit entre minuit et le moment de la découverte du vol, on lui avait chipé ses clés.

La voiture est une Pontiac Sunfire 1997, blanche, d'une valeur de 25 000 \$.

Si le vol a été commis entre 2h et 3h, c'est que le changement de l'heure normale à l'heure avancée de l'Est aura joué un sale tour à la victime... car 24 heures plus tôt, il n'aurait pas été là!

### Pris le téléviseur dans les mains

Quand on se promène, passés les 12 coups de minuit, il faut une raison du tonnerre pour expliquer aux patrouilleurs ce qu'on fiche sur la rue, à pareille heure... avec un téléviseur dans les mains.

À la rigueur, si l'appareil fonctionne avec des piles et que l'on se trouve en troisième période supplémentaire du match décisif de la Coupe Stanley ou en 18e manche du dernier match des Séries mondiales, on a une chance sur deux de s'en tirer.

Toutefois, dimanche, 0h10, le Gala de la Course autour du monde, le Gala de la Griffe d'or et l'ensemble des émissions plus ou moins potables d'un dimanche soir étaient résolues.

Voilà pourquoi les deux adolescents de 17 ans, de Sherbrooke, qu'ont croisés les

policiers municipaux, près du parc Bussières, dans le quartier ouest de Sherbrooke se sont vite retrouvés dans l'eau chaude.

Tellement vite que l'un d'eux a détalé comme un jeune veau du printemps et l'autre, celui avec le téléviseur dans les mains, a figé comme un canard surpris dans un étang par une chute de moins 30 degrés Celsius mais il s'est quand même débarrassé du téléviseur en le jetant au sol.

Le voleur au téléviseur avait en sa possession, dans une de ses poches, la télécommande du téléviseur et dans l'autre, deux tournevis.

Quant à l'adolescent-coureur, il a été rejoint en peu de temps. Dans le sac à dos qu'il portait, reposait un magnéscope de provenance aussi douteuse que le téléviseur.

Dans les vérifications qui ont suivi, les policiers ont appris qu'un vol avec effraction avait été commis une demi-heure plus tôt, dans un appartement, rue Veilleux, non loin du lieu du délit.

Le montant du vol a été établi à 920 \$.

### Encore des vandales sur l'autoroute

La réception de deux plaintes par la Sûreté du Québec de Granby pour du méfait causé à deux véhicules ressemble à du déjà vu pour les enquêteurs.

Dans la soirée de dimanche, à la hauteur de Shefford, au kilomètre 85 de l'autoroute 10 et à celle d'un viaduc, à trois kilomètres du lieu du premier incident, deux conducteurs de la région de l'Estrie, qui filaient direction Est, ont été la victime de dangereux vandales.

La SQ ne voit pour le moment aucun lien entre les deux incidents, à cause de leur nature, mais la coïncidence du même soir en permet l'hypothèse.

Vers 18h15, un conducteur, de Rock Forest, filait dans sa Toyota Camry 1992 quand, à la hauteur du kilomètre 85 ou du Canton de Shefford, il a entendu un bruit.

Il a poursuivi sa route jusqu'à son domicile où il a jeté un coup d'oeil à l'arrière de son véhicule. Effectivement, du côté arrière droit, le garde-boue avait été troué d'un projectile d'arme à feu d'un gros calibre mais non précisé ou déterminé par les policiers.

L'homme s'est rendu au quartier général de la SQ de Sherbrooke où il a déposé une plainte pour méfait. Le dossier a été réfilié à la SQ de Granby.

Vers 21h45, une conductrice de Coaticook, à bord de sa fourgonnette Dodge Caravan 1988, circulait également sur l'autoroute 10, à trois kilomètres du premier incident, quand en passant sous un viaduc, son pare-brise a été fracassé par une pierre que l'on avait délibérément lancée. Le projectile s'est retrouvé sur le plancher du véhicule.

La victime a porté plainte auprès de la SQ de Granby.

Dans les deux cas, la police n'a pas révélé le nom des plaignants mais elle a indiqué avoir informé la Sûreté municipale de Waterloo concernant ces incidents car le lieu des incidents borde son territoire; cette dernière a promis d'ouvrir l'oeil.

Ce ne sont pas les premiers incidents du genre à se produire sur cette portion de l'autoroute 10. Ils furent suivis par une accalmie de plusieurs mois jusqu'à ces deux nouvelles plaintes de dimanche soir.

Lors de la première série d'incidents, il y avait eu des arrestations. Les dangereux vandales se rendaient à vélo sur des lieux surélevés pour mieux atteindre leurs cibles: des véhicules en mouvement.

On a également connu des incidents du genre, autoroute 55, section d'Ayer's Cliff.

## Situation stable en général pour les cours d'eau

### Dame Nature offre une collaboration de rêve

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Des températures qui se rapprocheront des normales saisonnières - ni trop élevées ni trop basses -, peu de précipitations, passablement de neige fondue ou évaporée, des vents amis... bref le scénario qu'a concocté jusqu'ici dame Nature pour la fonte des neiges de ce printemps 1997, dans la grande région de Sherbrooke et de l'Estrie, ferait rêver plus d'un intervenant en matière de sécurité civile.

«Même si tout est beau, stable, il ne faut pas crier victoire trop vite; ce n'est pas terminé» a commenté M. Jacques Brochu, directeur régional de la Sécurité civile, Estrie-Mauricie et Bois-Francs. Il se veut plus réaliste que rabat-joie.

Rappelons que le jeudi 3 avril, la Sécurité civile a décrété l'état de préalerte. Cette étape concerne les ministères et les organismes de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC). Les principaux responsables des municipalités à risque veillent au grain.

«Dans les montagnes et aux têtes des rivières, il reste encore passablement de neige même si à Sherbrooke et en banlieue, elle a fondu en grande partie. Une mince croûte de glace, en bien des endroits, recouvre encore le sol. Dès que cette couche disparaîtra et que la terre dégèlera, cette dernière sera en mesure d'absorber la pluie» a expliqué M. Brochu.

Malgré la chaleur de samedi, les pluies de la soirée et de la nuit de samedi à dimanche, la rivière Saint-François a affiché un calme assez rassurant. Sauf que, preuve qu'il ne faut pas crier victoire trop vite, le niveau de la rivière a dépassé les 15 pieds en début de soirée hier. Automatiquement, les responsables ont déclenché la phase I de l'Opération chaloupe. Mais on ne s'attendait pas à ce que la situation dégénère davantage.

La principale pointe d'inquiétude pour l'Estrie, dans le moment, se manifeste du côté de la rivière-aux-Saumons, entre le lac Louise et Weedon. Le débit d'eau est passé de 42,83 mètres cubes par seconde à 109,61 en moins de 24 heures et il avait encore grimpé à 122, hier.

La situation critique pour ce secteur se situe à 180.

On sait qu'en matière de temps et de température, ça bascule très vite. Quand l'état d'alerte a été décrété, on a mentionné que les prochains jours seraient déterminants. Il y a un petit bout de chemin accompli... et rien ne laisse présager de virement de bord.

Le côté rassurant n'endormira pas les intervenants de l'ORSC qui conservent leur nez collé sur les cours d'eau.

# REDÉCOUVREZ LE WINDSTAR 98



- MOTEUR V6 DE 3 LITRES
- Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Deux sacs gonflables
- Freins ABS aux 4 roues
- Radio AM/FM stéréo
- Glaces teintées

#### Groupe d'équipements préférés 350A:

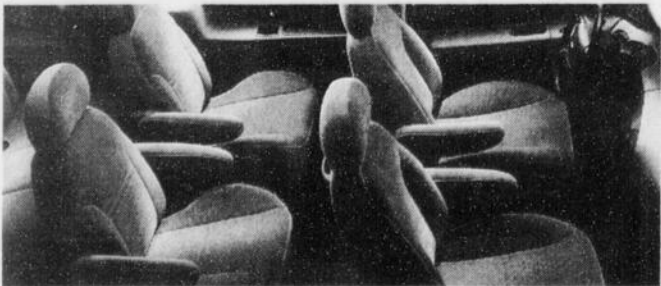
- Climatiseur
- Groupe d'équipements électriques: verrouillage des portes, rétroviseurs et lève-glaces

## LE TOUT NOUVEAU WINDSTAR 1998

# 21 995\$\*

### OU LE NOUVEAU WINDSTAR « ENSEMBLE SPÉCIAL » 1998

Profitez du confort de quatre fauteuils Capitaine et du plus puissant moteur dans la catégorie des mini-fourgonnettes.



- 4 FAUTEUILS CAPITAINES
- Jantes en aluminium
- Groupe d'équipements électriques
- Siège du conducteur basculant/coulissant
- Glaces unidirectionnelles
- Porte-bagages
- Lecteur de cassettes

#### Groupe d'équipements préférés 357A:

- MOTEUR V6 DE 3.8 LITRES, 200 CHEVAUX
- Climatiseur



SEULEMENT

# 269\$

PAR MOIS\*\*

TRANSPORT INCLUS  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS



Redécouvrez le Canada.

Venez faire l'essai du Windstar 98 et courez la chance de gagner! Plus de 1 000 000 \$ en prix instantanés.

Voyez votre concessionnaire pour les détails.



CANADA  
Un pays à redécouvrir avec Ford.

1 888 447-4434

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MEUX

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
2 995\$	269\$
1 995\$	319\$
995\$	359\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



Les photos sont à titre indicatif seulement. \*Transport (875 \$), immatriculation et taxes applicables en sus. Remise incluse. TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant déduction de la remise.

\*\*Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remise incluse. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

Composez le 1 888 447-4434 pour obtenir votre guide des vacances «Redécouvrez le Canada» ou votre CD-Rom.

# La députée Malavoy affronte 40 manifestants

□ Le groupe dénonce avec force les coupures dont sont victimes les personnes assistées sociales

Michel MORIN  
Sherbrooke

«Justice, justice. Pas avec les péquistes.» «On veut l'égalité, c'est assez la pauvreté.»

Ils étaient bien une quarantaine à scander ces slogans, et d'autres, de même qu'à chanter des refrains connus mais adaptés au message qu'ils voulaient livrer.

Les manifestants, regroupés au sein d'Action Plus, de Solidarité populaire de l'Estrie et du Comité des travailleurs et travailleuses accidenté(e)s de l'Estrie, ont pris d'assaut les bureaux de la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, hier matin.

Et leur message avait pour but de sensibiliser Québec au sort des démunis dont le nombre ne cesse de croître à cause, en partie, des coupures budgétaires effectuées par le gouvernement



Marie Malavoy a affronté une quarantaine de manifestants venus dans ses bureaux dénoncer le sort des personnes assistées sociales.

### Réforme décriée

Les manifestants ont tenu à exprimer leur profonde frustration face aux coupures que subissent les personnes assistées sociales, surtout depuis le premier avril 1996. Ils ont également dénoncé la réforme de l'aide sociale proposée par la ministre Louise Harel, et appuyée par son adjointe parlementaire, Marie Malavoy.

Depuis le premier avril 1996, les personnes assistées sociales ont assumé plusieurs coupures: disparition du barème de disponibilité, diminution de l'allocation au logement et l'introduction de l'assurance-médicament cinq mois avant l'ensemble de la population.

Selon eux, il semble que l'atteinte du déficit zéro avant l'an 2000 soit plus importante pour Marie Malavoy que les conséquences humaines des coupures à l'aide sociale.

«J'aimerais bien régler tous les problèmes, mais je n'ai pas de baguette magique dans les poches, de livrer la députée de Sherbrooke. Je n'ai pas dans les poches l'argent qu'il faut pour

créer des emplois. Mais je peux amener des mesures qui améliorent la situation, qui font en sorte que les gens sortent de l'assistance sociale.»

On s'en doute, les réponses fournies par Marie Malavoy n'ont pas convaincu les manifestants. Pour certains d'entre eux, les personnes assistées sociales devraient recevoir de l'État québécois 1000 \$ par mois pour affronter la vie.

### La Ville de Rock Forest ne répond plus...

Rock Forest (MM)

Le système téléphonique de la Ville de Rock Forest est hors de fonction depuis vendredi dernier.

S'excusant des contretemps que cela peut occasionner, l'administration municipale souligne qu'un technicien s'affaire présentement à réparer le système afin de le remettre en fonction dans les plus brefs délais.

**SECOURS-AMITIÉ ESTRIE**  
Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

5 6 4 - 2 3 2 3  
1 8 0 0 6 6 7 - 3 8 4 1

Besoin d'être écouté?  
Quelqu'un est là pour toi!

Une leur d'espoir

7 jours  
24 heures

# mieux

que votre banque...

**mbanx<sup>inc</sup>** 1 800 473-9960

UNE DIVISION DE LA BANQUE DE MONTRÉAL Le mode bancaire complet par téléphone, télécopieur, GA et PC

**SURVEILLEZ L'OUVERTURE LE 11 AVRIL**

DE L'ENTREPÔT  
DE CHAUSSURES

*Juy le Bottier*  
+ plus +

**PLACE GALT EST**  
893, rue Galt Est  
Sherbrooke  
(Ancien édifice CKTS)

# Les étudiants de La Frontalière de Coaticook prennent le contrôle de

**CHLT 630**  
**RADIO MÉDIA**

Ce mercredi, de 6h à 13h45

# Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

BILLET

## Emplois plutôt que chômage



Pierre DUBOIS

Le taux de chômage atteignait, en mars, les 11% en Estrie; 10,9% à Sherbrooke, en baisse, dans les deux cas, par rapport à la même période l'an dernier. On comptait 14 800 chômeurs et 120 400 travailleurs dans la région.

C'est quand même assez rare que l'on publie le nombre de travailleurs préférant les chiffres plus alarmistes et spectaculaires, bien que plus petits, reliés aux chômeurs. Et, bien sûr, on peut dramatiser encore plus en soulignant que les sans travail sont probablement plus nombreux parce qu'il faut ajouter ceux et celles qui ont débarqué, à l'autre bout, sur le bien-être.

Bien que tout cela soit rigoureusement exact, les statistiques concernant les bénéficiaires de l'aide sociale ne cessant de croître, ne serait-il pas plus encourageant, davantage dynamisant, d'insister sur le nombre de travailleurs. S'il y a 10 ou 11% de chômage, il y a 89 ou 90% de gens en emploi.

On voit d'ici les premiers paragraphes des articles consacrés à la situation du marché du travail. «L'Estrie comptait 120 400 travailleurs en mars 1997, une augmentation de 400 par rapport à la même période, l'an dernier». Ce serait beau, n'est-ce pas? On se demande un peu si, à la longue, l'accent mis sur le chômage ne provoque que la crainte chez certains qui travaillent d'aller rejoindre les malchanceux qui ont perdu leur job.

À l'inverse, l'insistance sur le nombre des gens actifs créerait peut-être l'étincelle requise chez les sans emploi d'aller retrouver ces mêmes «actifs». Cela se réfère à la notion du verre à moitié vide ou à moitié plein. En abordant la situation de cette manière, on arriverait peut-être à se dire que «ça va assez bien» plutôt que «pas si pire».

## Coup de chapeau

Gardant cette même optique positive, il faut souligner les initiatives et les résultats de divers organismes qui, précisément, travaillent à provoquer des choses et à créer de l'emploi.

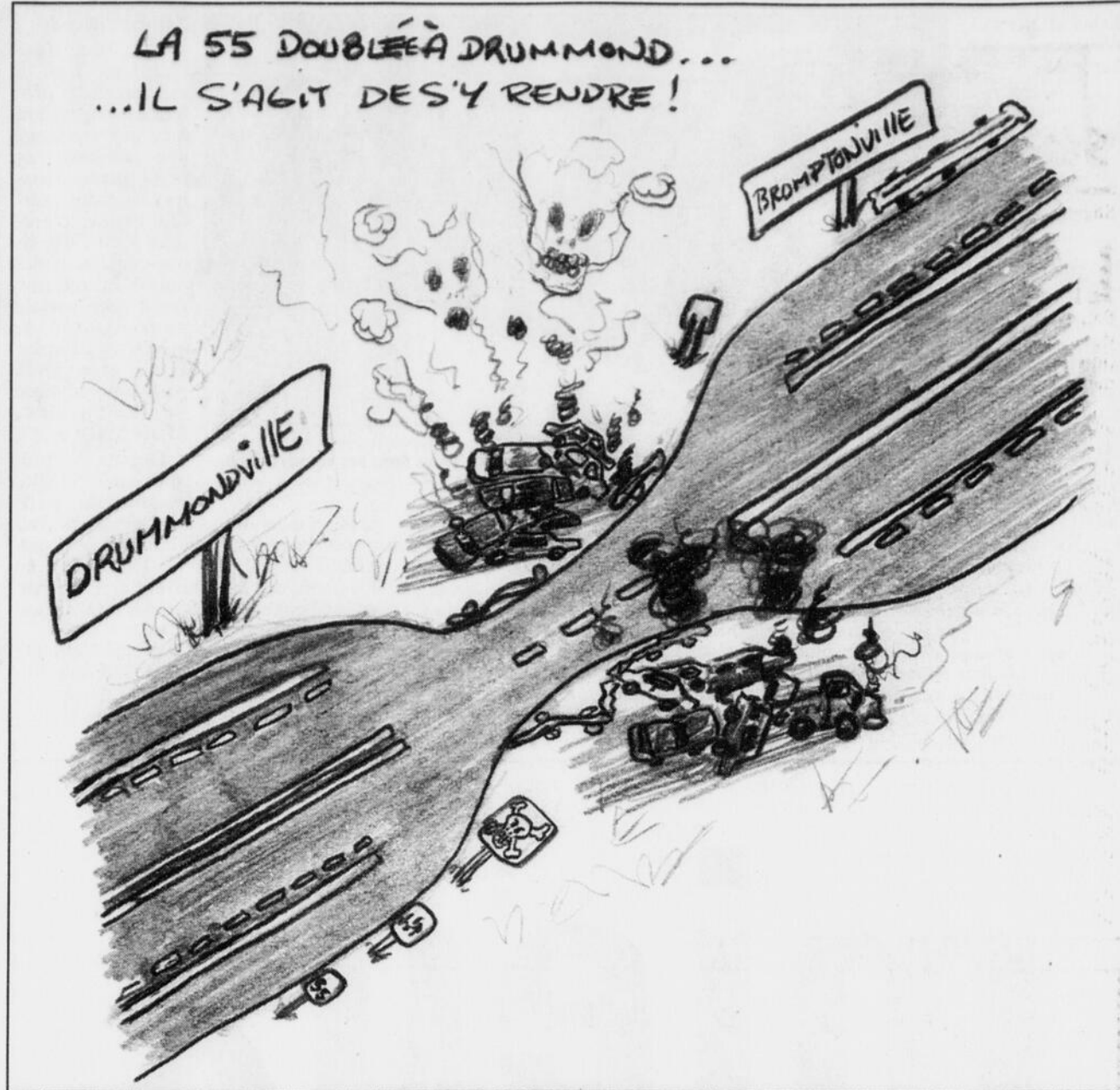
Ainsi, les bilans de l'année 1996 montrent que la Corporation de développement économique du Val Saint-François a contribué à créer 24 entreprises et 139 emplois dans les zones de Richmond, Valcourt et Windsor. Des résultats en hausse pour une troisième année consécutive.

Ne s'endormant nullement sur ses lauriers, le même organisme tenait, la semaine dernière, une première rencontre d'information sur l'exportation. Avec le libre échange, les possibilités d'exportation et, par ricochet, de création d'emplois, les industries de chez nous peuvent espérer des percées importantes aux États-Unis et partout dans le monde. Et cela prend des structures pour ouvrir la voie. On constate donc qu'on le fait et bien.

Du côté d'Asbestos, ce sont des investissements de près de six millions\$ et 49 emplois créés qui apparaissent au crédit de la corporation de développement locale. Et l'avenir semble annoncer plein de belles retombées avec le projet Magnola.

Un peu plus loin, à Montréal, Bombardier Aéronautique crée 400 nouveaux emplois dans son nouveau centre de finition de Dorval. Cela ne créera pas d'emplois en Estrie mais quand il s'agit de Bombardier, on aime toujours en souligner les bons coups.

Bombardier, c'est souvent l'inspiration, le désir de continuer, le carburant des gens entrepreneurs, de ceux qui bûchent sur des idées et des concepts qui débouchent parfois sur des réalisations importantes. Qui aurait dit, à l'époque, que la «patente» à chenilles de Joseph Armand serait le fer de lance d'un empire financier dont nous sommes si fiers?



POINT DE VUE

## L'exclusion sociale, un pas vers la toxicomanie

par Maurice Gabias

L'auteur est avocat, substitut du procureur général et président de la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes

Des voix s'élèvent périodiquement pour témoigner de la situation des personnes vivant jour après jour l'exclusion sociale. Ces itinérants, détenus, psychiatrés sans suivis adéquats, devenus pauvres chômeurs ou personnes âgées abandonnées, questionnent par moment notre tranquillité, parmi toutes les causes qui font quotidiennement la manchette.

Depuis quelques années, on note une augmentation de la proportion des femmes et des moins de 30 ans dans la population itinérante, avec une plus

grande consommation de drogues illicites. 45% des itinérants seraient des consommateurs réguliers de drogues tandis que 70% d'entre eux, ayant moins de 30 ans, auraient des problèmes de dépendance. Plus de tiers des personnes incarcérées sont considérées toxicomanes.

Vivement préoccupée par cette problématique, la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes a animé, au cours des derniers mois, des groupes de discussion auprès de plusieurs secteurs représentant des personnes exclues. Elle a également tenu le forum «Toxicomanie et Exclusion sociale».

La fédération, qui regroupe la grande majorité des centres publics de réadaptation et quelques centres privés

importants au Québec, demande aux décideurs publics d'agir sur les causes. La toxicomanie et le chômage sont des éléments du même problème social. Le rapport du Forum national sur la santé arrive aux mêmes conclusions: la toxicomanie et les problèmes de santé mentale découlent souvent de l'exclusion, de la pauvreté et du désespoir d'avoir perdu son emploi, sa dignité.

Devant l'ampleur des coûts sociaux engendrés par la toxicomanie, la Fédération sonne l'alarme; elle signale l'importance de l'accessibilité des services d'intervention auprès des toxicomanes et l'urgence de s'attaquer aux racines du problème et en priorité au développement de l'emploi.

État de situation de la toxicomanie au Québec, Guyon et Geoffrion, RISQ 1987

## Une tempête dans un verre d'eau... glacée

La semaine dernière (2 avril) avait lieu à l'Université de Sherbrooke, une conférence donnée par nul autre que le ministre des Affaires intergouvernementales à Ottawa, Stéphane Dion. Ce dernier, invité par le Département d'histoire et de sciences politiques, est venu nous entretenir de l'importance de l'union canadienne. Dans un court exposé, le ministre nous louangeait les vertus et les beautés du Canada. Nous rappelant que le Canada est l'un des modèles de société en tant que tolérance, d'ouverture d'esprit et de bien-être, il s'attarda à expliquer qu'il ne fallait surtout pas le morceler.

Or, la période de questions débute et une étudiante -moi en l'occurrence- pose une question sur le RIDICULE

guide, «Femmes vers la victoire», de la Commission féminine nationale du Parti libéral du Canada, qui invite, comme vous le savez sûrement, les futures candidates à ne pas ménager le cache-ernes, à ne pas porter de bijoux trop brillants, et surtout rappelle à ses futures candidates que, pendant la campagne électorale, elles n'auront pas le temps de faire la lessive, le ménage, la cuisine et d'aller chercher les enfants.

Ma question était la suivante: Comment pouvez-vous parler, monsieur Dion, d'ouverture d'esprit et de tolérance dans un pays où le parti au pouvoir, soit le votre, projette des valeurs et des idéaux aussi arriérés que le sexisme? La réponse du ministre fut assez brève et surtout banale: «Écoutez ma-

dame, il y a des choses beaucoup plus importantes que ça[...]. Quand il ne restera que ce problème-là à régler[...]. Ceci n'est qu'une tempête dans un verre d'eau[...]. Il alla même jusqu'à dire que ceci n'était que des «pelures de banane»!

Eh bien! Je suis non seulement consternée mais profondément déçue devant un tel comportement. De quelle évolution des femmes pouvons-nous parler quand on entend de tels propos? Comment pouvons-nous laisser faire une telle commission, laisser parler un tel ministre (Stéphane Dion) et un tel parti sur la banalité de cette question? Comme si les femmes n'étaient que de pauvres âmes sans importance et surtout sans discernement.

Vous savez vous, les femmes, vous n'avez pas d'autres avenues possibles, que celles d'avoir des enfants et de vous occuper de votre mari, car si vous entrez en politique, pensez-y bien, vous n'aurez pas le temps de vous occuper de vos enfants lorsque vous serez à Ottawa, de faire le ménage, la lessive et n'oubliez pas que pensera votre mari ou votre partenaire de votre candidature?

C'est une attitude non seulement sexiste que le Parti libéral projette dans ce guide mais une attitude qui nous rappelle un double standard auquel les hommes ne font pas l'objet. Avons-nous déjà vu un tel guide pour les futurs candidats? Est-ce qu'on rappelle aux futurs candidats qu'ils n'auront pas

le temps de faire la lessive, le ménage ou de s'occuper des enfants?

Dans cette soi-disant société tolérante et ouverte d'esprit, il est temps de montrer les nombreuses batailles que les femmes ont menées contre ce double standard et contre cette attitude sexiste remontant à plus d'un siècle et qui sont finalement ENCORE très contemporaines. Cette attitude nous replonge 50 ans et même 150 ans en arrière où la place des femmes en politique était farouchement interdite par les hommes politiques. Avez-vous oublié cette partie de l'histoire monsieur le ministre Dion?

Stéphanie Lanthier  
Sherbrooke

## Déficit: 10, Éducation: 0

Depuis déjà quelques années, le gouvernement coupe les budgets alloués à l'éducation et aux autres programmes sociaux. Avant cet automne, nous n'avions pas été en mesure de signifier clairement notre désaccord avec de telles politiques par des actions directes posées par l'ensemble des étudiantes et étudiants du Québec.

### La grève

Avec le début de la présente année, un plan d'action national a été élaboré avec le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE). Pour lutter contre les coupures de 700 millions\$ qui étaient alors annoncées ainsi que pour éviter l'instauration de frais de scolarité au collégial, le moyen d'action proposé fut une grève générale illimitée.

Comme la majorité des associations étudiantes collégiales du Québec, nous avons voté un mandat de grève pour véhiculer les revendications suivantes: l'arrêt des coupures au niveau de l'éducation, l'abolition de tous les frais reliés à l'éducation (dans l'optique de la gratuité scolaire assurant l'accessibilité pour tous et toutes aux études supé-

rieures), l'abolition de la cote «R» ainsi que certaines modifications au régime d'aide financière, dont la réduction de l'endettement étudiant et certaines autres mesures visant à favoriser un revenu décent aux étudiantes et aux étudiants. Nous précisons que nos demandes ne devaient être satisfaites au prix de coupures supplémentaires dans d'autres programmes sociaux.

Après une grève générale illimitée qui regroupa plus de 40 des 47 cégeps du Québec, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a accepté de ne pas instaurer de frais de scolarité au collégial. Elle a cependant maintenu les coupures de 700 millions annoncées, ce qui a causé une augmentation de 100\$ des frais exigés aux étudiant-e-s du Collège de Sherbrooke, en plus du 120\$ des stationnements payants, du 10\$ de polycopie, des 70\$ de frais annuels... En deux ans, les frais ont quadruplé. Est-ce une éducation accessible uniquement aux riches que nous voulons?

### Maintenant

L'attaque du gouvernement ne touche pas seulement l'accessibilité; elle

frappe le coeur même de l'éducation, la qualité. Certains cégeps ne pouvant augmenter leurs frais, c'est dans les services que les budgets sont coupés. Plus d'étudiants(es) par cours, moins de matériel, des services payants, comme au centre commercial... Les profs verront leur tâche augmenter, ce qui restreindra leur disponibilité auprès des étudiants(es), les empêchera de se mettre à jour, réduira les évaluations de l'intégration, faute de temps pour corriger...

Après une réforme des cégeps visant à améliorer la qualité du système d'enseignement et des États généraux répétant l'importance de rendre la formation accessible à tous et à toutes, nous assistons à des coupures draconiennes qui détruisent l'espoir de voir ces objectifs se réaliser. A croire que le Parti québécois veut une société d'ignares qui serait facile à contrôler en cas d'indépendance...

Nous nous retrouvons donc devant un recel important du gouvernement, qui remet à plus tard les frais de scolarité de 260 \$ par session, mais aussi face à un problème aussi grand: la baisse de la qualité de l'éducation suite aux

coups. Comment devons-nous réagir quand les fondements même de la société sont ébranlés par des restrictions économiques? Allons-nous les laisser nous ramener en arrière en limitant l'accès au savoir?

Est-ce en investissant 150 millions\$ dans les bâtiments que nous garantirons l'enseignement de haut niveau permettant de bonnes perspectives d'emploi? Et puis, tout d'abord, quels emplois? Comment expliquer un discours du Parti québécois qui place la culture et l'éducation au premier rang du développement durable tout en coupant les ressources attribuées à ces secteurs?

La lutte défensive que nous menons pour la sauvegarde du système actuel tourne en dérision la réforme de l'enseignement supérieur et les États généraux, deux mesures qui visaient à mieux identifier les besoins de l'éducation et à en bonifier la qualité. De telles sommes investies pour faire progresser ce système en parallèle avec la régression engendrée par les coupures, voilà un bon exemple de l'absurdité et de l'incohérence du gouvernement en place.

Dominic Pailhé  
Pour l'Association étudiante  
du Collège de Sherbrooke

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE		
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Dayon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

**Accusations de conduite en état d'ébriété ayant causé la mort contre un septuagénaire**

## Le juge veut poursuivre sa réflexion

Sherbrooke (JL)

Le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec a reporté la condamnation du septuagénaire Jean-Paul Vigneault pour permettre aux parties de faire des représentations additionnelles à la suite d'un récent jugement de la Cour d'appel.

M. Vigneault, qui a eu 78 ans hier, avait admis sa culpabilité à une conduite avec capacités affaiblies causant la mort de l'enfant Philippe Dubois et des blessures à M. Steve Ouellet, le 22 décembre 1995 dans le canton de Brompton.

D'après une source policière, M. Vigneault s'était engagé à l'envers dans une sortie de l'autoroute avant de croiser cinq véhicules dont les deux premiers ont réussi à l'éviter, les troisième et quatrième ont été victimes d'accrochage et le dernier n'a pu échapper à une collision frontale.

Le juge Beauchemin avait indiqué que la Cour d'appel venait de se prononcer sur l'a propos des condamnations avec sursis.

Me Patrick Fréchette a réclamé une peine avec sursis pour son client au passé irréprochable et ne constituant pas un danger pour la société tandis que la procureure Andrée Marchand a demandé de la détention sans recommander de quantum.

# Le procureur-chef Michel Pinard promu juge de paix

Jacques LEMOINÉ

Sherbrooke

Michel Pinard, qui a rempli la fonction de procureur chef dans la région de l'Estrie pendant dix ans, a été assermenté hier comme juge de paix avec des pouvoirs élargis et une juridiction à travers le Québec.

Il a prêté ses serments d'allégeance et d'office au cours d'une brève cérémonie, à Sherbrooke, devant le juge-coordonnateur Michel Beauchemin de la Cour du Québec.

Le juge Pinard occupe l'un des six postes nouveaux dont la création a été annoncée par le ministre de la Justice Paul Bégin pour désengorger les tribunaux.

Sa juridiction émane de certaines dispositions du code pénal canadien et de la législation québécoise, cette dernière ayant trait aux lois statutaires.

Le juge Pinard relève de l'autorité du juge Beauchemin et commencera à siéger à partir de lundi dans les districts de Saint-François, Bedford, Drummondville et Lac-Mégantic mais aussi en Montérégie où les besoins sont plus pressants.

Il est entré en fonction pour un mandat d'une durée de deux ans.

Les juges de paix sont désignés par le ministre de la Justice sans être soumis à la procédure de sélection de la magistrature.



Le juge Michel Pinard a prêté ses serments hier devant le juge-coordonnateur Michel Beauchemin de la Cour du Québec.

Parcours

M. Pinard était un procureur chevronné qui a exercé la plus grande partie de sa carrière au ministère de la Justice.

Natif de Montréal, mais ayant vécu principalement à Sherbrooke, il a fait son cours classique au Séminaire Saint-Charles-Borromée et ses études juridiques à l'Université de Sherbrooke avant son admission au Barreau du Québec en 1967.

Après un bref séjour en pratique privée avec les études Leblanc, Delor-

me ainsi que Warren Lynch, M. Pinard a été nommé procureur de la Couronne à Montréal et a plaidé devant toutes les instances pénales au Canada.

Depuis son retour à Sherbrooke en 1975, il a occupé le poste de procureur chef pour la région de l'Estrie.

Le juge Pinard a eu une implication importante dans plusieurs comités au niveau de la direction générale du ministère, une participation à des tables de concertation et s'est dévoué pour la collectivité.

## Sherbrooke bien représentée à la tête de la FEUQ

Sherbrooke (GF)

Les étudiants sherbrookoïses pèsent un peu plus lourd à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) puisque deux des leur viennent d'être élus à l'exécutif national.

C'est au cours de l'assemblée générale tenue à Chicoutimi que deux membres de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) ont remporté leurs élections.

Il s'agit d'Ani Castonguay, élue au poste de coordonnatrice aux affaires internes, et de Benoît Latulippe, élu à la recherche socio-politique.

Les deux Sherbrookoïses entreprendront leur mandat le 1er mai. Ils seront en poste pour une année complète.

## MISE AU POINT

Dans la circulaire **Sears Aujourd'hui**, en vigueur du 7 au 13 avril 1997, veuillez noter les corrections suivantes à la page 25 : le téléviseur JVC n° 14547 n'est pas disponible; la puissance de la chaîne compact Pioneer n°28718 est de 50 watts au total et non pas 150 watts. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

# Les étiquettes rouges, c'est la vie en rose!



COROLLA SD



**228\$** par mois / location 48 mois\*

CAMRY CE



**359\$** par mois / location 48 mois\*

Mais on vous laisse le choix  
**Comptant\*\* Mensualités**  
ou échange équivalent

0\$	359\$
1500\$	322\$
3000\$	286\$

Ou financement à l'achat de 4,8%†



Programmes de location ou d'achat de Crédit Toyota sur approbation du crédit. Valables pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 30 avril 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en sus. \*Location-bail pour la Corolla SD BA01EM-BA et la Camry CE BG22KP-BA. Premier versement et dépôt de garantie de 275\$ (Corolla) et de 425\$ (Camry) exigés au moment de la livraison du véhicule. Basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07\$/km (Corolla), 0,10\$/km (Camry) s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photos aux fins de présentation. †Taxes en sus. ‡Offre de financement de 4,8% de Toyota Credit Canada Inc. sur approbation de crédit, valable uniquement pour les modèles Camry 1997. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire

**TOYOTA**

**T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !**

COWANSVILLE  
Cowansville Toyota  
263-8888

GRANBY  
Estrie Toyota  
378-8404

RICHMOND  
Toyota Richmond  
826-5923

VICTORIAVILLE  
Toyota Victoriaville  
758-8235

DRUMMONDVILLE  
Toyota Drummondville  
477-1777

MAGOG  
Toyota Magog  
843-9883

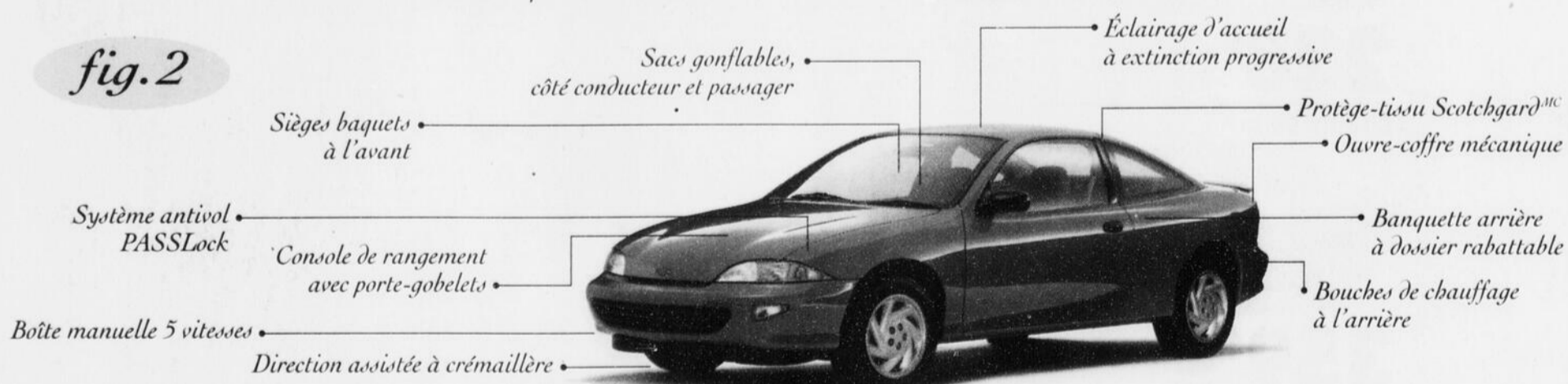
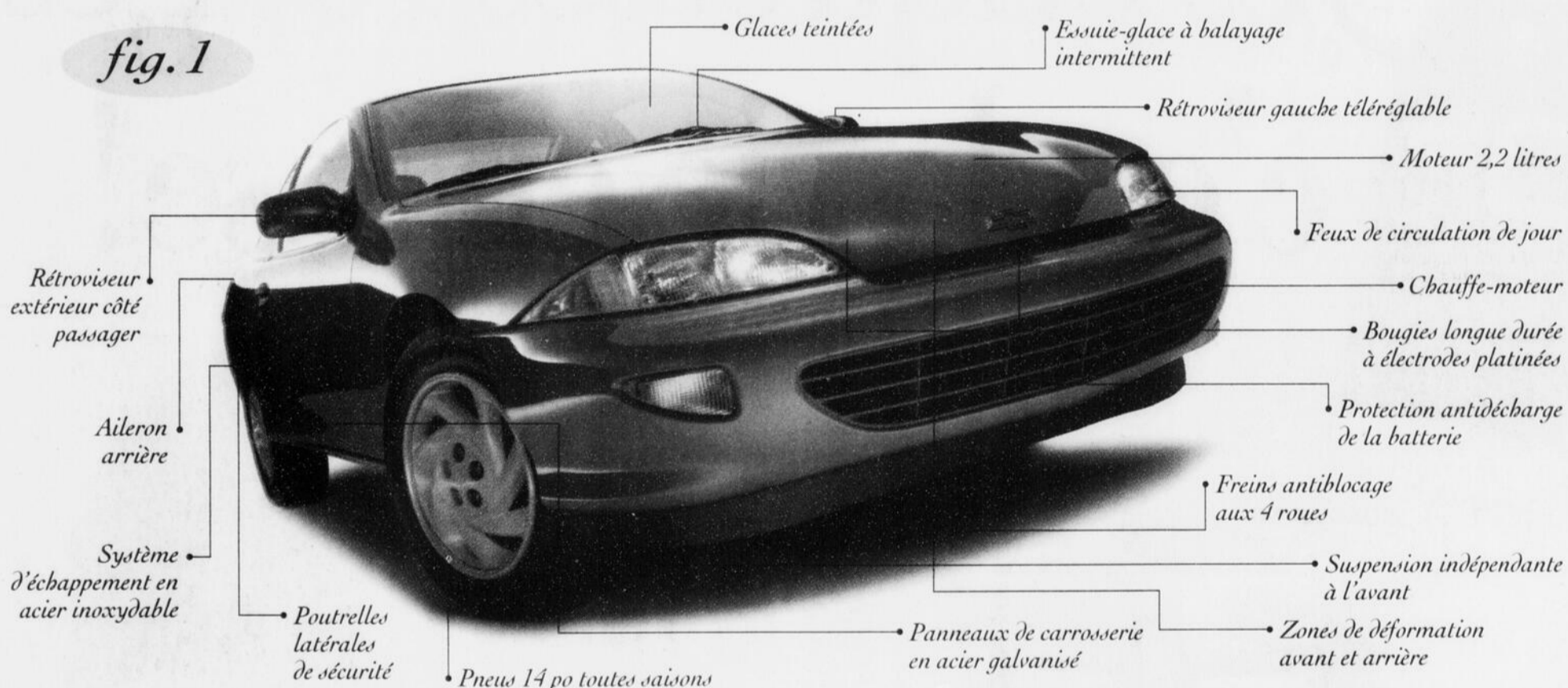
SHERBROOKE  
Relais Toyota  
563-6622

SOLUTION  
TOYOTA



# C'EST SURPRENANT CE QUE LA CAVALIER OFFRE DE PLUS.

## LA CAVALIER Z22



**188 \$\***  
/mois  
LOCATION 36 MOIS

Comptant**	Mensualités
0 \$	219 \$
1 000 \$	188 \$
2 000 \$	159 \$

L'espace nous manque pour vous parler en détail de la Garantie GM TOTAL<sup>MC</sup>, de l'Assistance Routière 24 h sur 24 et des avantages du plan Maximum 36 de Chevrolet... Mais une chose est sûre: en louant une Cavalier sur 36 mois, vous faites de petits versements et de grosses économies. Surtout qu'avec sa légendaire fiabilité, la Cavalier ne nécessite que très peu d'entretien pendant les premiers 160 000 km.

**MAXIMUM  
36  
LOCATION  
CHEVROLET**



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM, Assistance Routière, Garantie GM TOTAL, 7500. \*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. \*\*Première mensualité et dépôt de sécurité de 300 \$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (620 \$). Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 c du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL<sup>MC</sup> sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. \*Rabais aux diplômés, taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.